

Partenariat sur le dialogue social
Belgique
Algérie, Maroc, Tunisie
Bureau international du Travail

I. Contexte de la proposition de Partenariat

En mai 2011 le Bureau international du Travail (BIT), à travers le Département des Relations Professionnelles et des Relations d'emploi, a approché le gouvernement de la Belgique pour solliciter son soutien technique et financier au lancement d'un projet de partenariat (ci-après le Partenariat) sur le dialogue social avec les trois pays du Maghreb, à savoir l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Le BIT a été encouragé dans sa démarche par l'expérience de coopération réussie avec le gouvernement de la Belgique à travers (i) le programme PRODIAF¹ ciblant les pays de l'Afrique Francophone (1998-2010) et (ii) les projets de soutien à l'emploi et au dialogue social dans les pays de l'Europe du sud est (2001-2007).

Le gouvernement de la Belgique, soutenu par ses partenaires sociaux, a répondu favorablement à la sollicitation du BIT tout en demandant à ce dernier de s'assurer de l'intérêt des mandants tripartites des trois pays concernés pour une telle initiative. Les consultations préliminaires menées par le BIT avec les délégations des trois pays concernés en juin 2011 à Genève, pendant la Conférence internationale du Travail, ont confirmé l'intérêt de ces derniers pour l'initiative conjointe BIT/Gouvernement de la Belgique basée sur un processus d'échange de bonnes pratiques sur le dialogue social et des actions de formation menées par le BIT et des experts belges.

Les trois délégations ont demandé au BIT de leur fournir plus de précisions sur les axes du Partenariat, son calendrier et les financements disponibles. Le BIT a précisé que le Partenariat vise à renforcer les institutions et la capacité des acteurs du dialogue social à intervenir et à négocier sur les grands défis des politiques de l'emploi et sociales en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Le Partenariat s'appuierait sur des activités à la fois nationales et sous-régionales. Le contenu des activités serait défini d'un commun accord sur la base de réunions préparatoires et bénéficierait d'un soutien du gouvernement de la Belgique et d'autres pays donateurs éventuels.

Suite aux discussions préliminaires de juin 2011, il a été convenu ce qui suit entre les différentes Parties au Partenariat:

- Le BIT et le Service Public de l'Emploi, Travail et Concertation Sociale (SPF) de la Belgique rédigeraient une note décrivant le contexte général du Partenariat, ses objectifs, les principales étapes de sa construction et le calendrier préparatoire ; cette note a été transmise aux trois pays concernés;
- Des consultations directes seraient engagées par le BIT et le Gouvernement de la Belgique avec les acteurs tripartites de chacun des trois pays pour les informer en détail des objectifs du Partenariat et recueillir leurs priorités et suggestions sur son contenu;

¹ Promotion du dialogue social en Afrique francophone

- Le gouvernement de la Belgique accueillera une conférence tripartite de haut niveau à Bruxelles; elle réunira toutes les Parties au Partenariat, au plus haut niveau, ainsi que des observateurs pour définir ensemble les axes du Partenariat.

II. Les consultations directes avec les trois pays

Les consultations directes menées par une délégation conjointe Belgique-BIT avec les mandants tripartites des trois pays se sont déroulées entre le 26 septembre et le 6 décembre 2011 dans un esprit coopératif et très constructif. Elles ont permis aux:

- représentants du BIT et du Gouvernement de la Belgique de présenter les objectifs du partenariat sur le dialogue social et les différents scénarii de sa réalisation ;
- aux mandants tripartites dans les trois pays du Maghreb de spécifier leurs besoins en matière de renforcement des structures du dialogue social et les priorités thématiques qu'ils souhaiteraient voir aborder par le partenariat ;
- aux différentes Parties au Partenariat de réaffirmer leur volonté à travailler ensemble pour la réussite d'un Partenariat d'un type nouveau, compte tenu de son organisation triangulaire, comme instrument d'échange de bonnes pratiques de dialogue social et de coopération régionale entre les pays des deux rives de la méditerranée et le BIT.

Ces consultations ont également fait apparaître l'appui que ce Partenariat livrera à la promotion par le BIT du travail décent par le dialogue social et la contribution de ce Partenariat à la Plate-forme de coopérations concrètes souhaitées par les Ministres de l'Emploi de l'Union pour la Méditerranée réunis à Bruxelles, les 21 et 22 novembre 2010.

Les délégations étaient conscientes de l'intérêt commun à travailler avec la Belgique, dans une première phase, et le BIT sur des défis économiques et sociaux communs découlant des circonstances économiques présentes : mondialisation, crise économique, chômage des jeunes, conflits dans le monde du travail, etc.

III. Les axes du Partenariat

Les consultations ont montré que le Partenariat devrait déployer des activités nationales et sous régionales.

Les activités nationales

Elles auront pour *objectifs* à la fois de renforcer les capacités institutionnelles (les organes et institutions tripartites, les Conseils économiques et sociaux, la négociation collective sectorielle) et des acteurs nationaux du dialogue social (organisations syndicales et associations d'employeurs notamment) et d'aborder la capacité du dialogue social dans chaque pays, dans son cadre institutionnel, à aborder des *défis urgents* à traiter sur des questions aussi variées que la gouvernance de la sécurité et de la protection sociales, l'emploi des jeunes, les réformes du droit du travail, l'égalité des chances entre femmes et hommes et l'entrepreneuriat.

Pratiquement, elles devraient prendre la forme d'ateliers/ séminaires tripartites nationaux de formation qui seraient animés par des experts nationaux, belges et du BIT.

Des visites d'études bilatérales au BIT ou dans des institutions de dialogue social en Belgique viendraient compléter l'action de formation déployée au niveau national.

Les activités sous-régionales auraient pour but:

- de *rassembler des experts tripartites des trois pays ensemble*, de la Belgique et du BIT pour échanger des expériences sur des thèmes d'intérêt commun comme le financement de la protection sociale (retraites, etc..), l'emploi des jeunes, le développement de l'entrepreneuriat, la formalisation de l'économie, la promotion de l'égalité hommes-femmes et la réforme du droit du travail. Le dialogue social comme outil de bonne gouvernance sera la trame de fond de ces échanges. Pratiquement, des réunions sous-régionales thématiques seraient donc organisées dans les trois capitales et à Bruxelles pour approfondir les connaissances des uns et des autres et valoriser les expériences nationales sur les thèmes susmentionnés; ces réunions thématiques pourraient impliquer au delà des mandants tripartites des experts indépendants et des représentants des commissions parlementaires concernées par les thèmes traités ;
- *d'encourager la coopération entre les partenaires sociaux des trois pays et avec leurs homologues belges* avec l'appui actif du BIT dans le but de renforcer leurs capacités d'action et leurs rôles dans les stratégies de développement national. Cette coopération sous-régionale pourrait déboucher à terme sur la création de deux forums d'échange et de coopération : le forum des organisations syndicales du Maghreb et le Forum des organisations d'employeurs du Maghreb.

IV. Calendrier de réalisation des activités du Partenariat

Il est proposé de lancer le Partenariat en 2012 par l'organisation de deux activités nationales et deux activités sous-régionales,

Activités nationales :

Les activités se dérouleront dans chacun des pays, ou en Belgique pour les délégations des pays concernés, en fonction des priorités nationales retenues et des méthodes de travail privilégiées.

Une réunion à Rabat sur le thème du dialogue social sectoriel est envisagée pour le premier semestre 2012, par exemple.

Activités sous-régionales :

- Réunion à Alger sur le thème du dialogue social et la gouvernance des systèmes de sécurité et de protection sociales avec accent sur la question de la réforme des retraites (premier semestre 2012)
- Réunion à Rabat sur le thème du rôle et la place des Conseils Economiques et Sociaux dans le dispositif de gouvernance du marché du travail et de l'économie dans son ensemble: expériences au Maghreb et en Europe (second semestre 2012)

Activités pour 2013

Outre la poursuite d'activités nationales selon un calendrier convenu entre chacun des trois pays, la Belgique et le BIT, il est proposé d'organiser en 2013:

- Une Conférence tripartite avec toutes les Parties au Partenariat pour faire le bilan des activités de l'année 2012 et approuver la feuille de route pour 2013 (janvier 2013) (lieu à confirmer: Tunis, Bruxelles ou Genève)
- Deux réunions séparées pour (i) les organisations syndicales et (ii) les associations d'employeurs des pays du Maghreb impliquant les partenaires sociaux belges et les Bureaux des activités pour les travailleurs (ACTRAV) et pour les employeurs (ACT/EMP) du BIT: (premier semestre 2013).

V. Financement des activités

Le financement des activités susmentionnées sera assuré par :

- des fonds fournis par le gouvernement de la Belgique
- des contributions des trois Etats du Maghreb
- des contributions d'autres donateurs potentiels.

S'il s'avère, notamment à l'appui de la Conférence de Bruxelles, que les buts du Partenariat convergent avec les objectifs économiques et sociaux d'autres organisations internationales, des synergies pourront être envisagées dans les actions futures dans un cadre plus élargi, le moment venu, si nécessaire.

Bruxelles, le 8 décembre 2011
